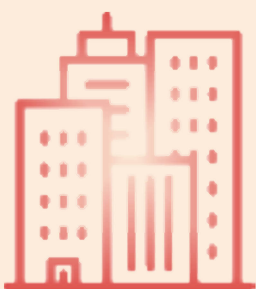
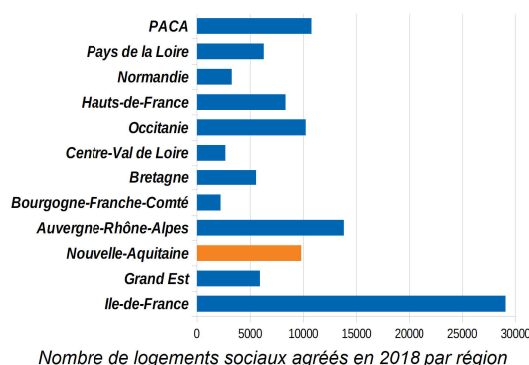


Les aides du fond national d'aide à la pierre en Nouvelle-Aquitaine

Bilan du parc public en 2018

En 2018 en Nouvelle-Aquitaine, 9 822 logements sont agréés dans le parc social. Les logements locatifs sociaux destinés à un public à très faibles ressources, dits logements PLAI, représentent 30 % du total, en progression de 6 % par rapport à 2017.

- En 2018 en Nouvelle-Aquitaine, 9 822 logements agréés dans le parc social,
- C'est 9 % du total des logements sociaux agréés en France métropolitaine,
- La région Nouvelle-Aquitaine est la 4ème région, hors Ile-de-France pour le nombre de logements sociaux agréés,
- Un nombre de logements locatifs sociaux autorisés en baisse de 7 % par rapport à 2017 ,
- Un objectif initial fixé par le FNAP atteint à 86 %.



Habitat

Service Habitat Paysage et Territoires Durables

Département habitat

Enveloppe financière fixée par le FNAP en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- Une enveloppe initiale mobilisée de 24,7 M€ et une enveloppe consommée de 21,4 M€ (hors PLAI adapté)
- Restitution à l'échelle nationale d'une enveloppe non consommée de 3,2 M€

Les logements aidés par type de produits en 2018

Production de logements aidés	PLAI	PLUS	PLS	Total
2018	2 939	5 093	1 790	9 822
2017	2 760	4 862	2 866	10 488
Taux de réalisation 2018 %	81	84	99	86

Les logements locatifs sociaux sont communément désignés par le prêt qui a contribué à leur financement.



PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion)

Le PLAI finance les logements destinés à un public à très faibles ressources.

- 2 939 logements PLAI soit 30 % des logements aidés, identique au niveau national,
- 6 % de hausse de la production par rapport à 2017,
- 70 % des PLAI sur les territoires des délégataires d'aide à la pierre,
- 81 % de réalisation par rapport aux objectifs 2018,
- 37 % de PLAI sur le total de logements produits PLAI et PLUS.

PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Dispositif le plus fréquemment mobilisé pour le financement du logement social.

- 5 093 logements PLUS soit 52 % des logements aidés (45 % en France),
- 5 % de hausse de la production par rapport à 2017,
- 67 % des PLUS sur les territoires des délégataires d'aide à la pierre,
- 84 % de réalisation par rapport aux objectifs 2018.

PLS (Prêt Locatif Social)

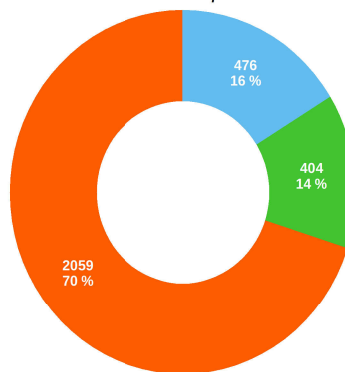
Le PLS finance les logements sociaux à loyers plus élevés.

- 1 790 logements PLS soit 18 % des logements aidés (25 % pour la France),
- 38 % de baisse de production par rapport à 2017,
- 99 % de réalisation par rapport à l'objectif 2018.

Zoom sur la production de logements PLAI en 2018

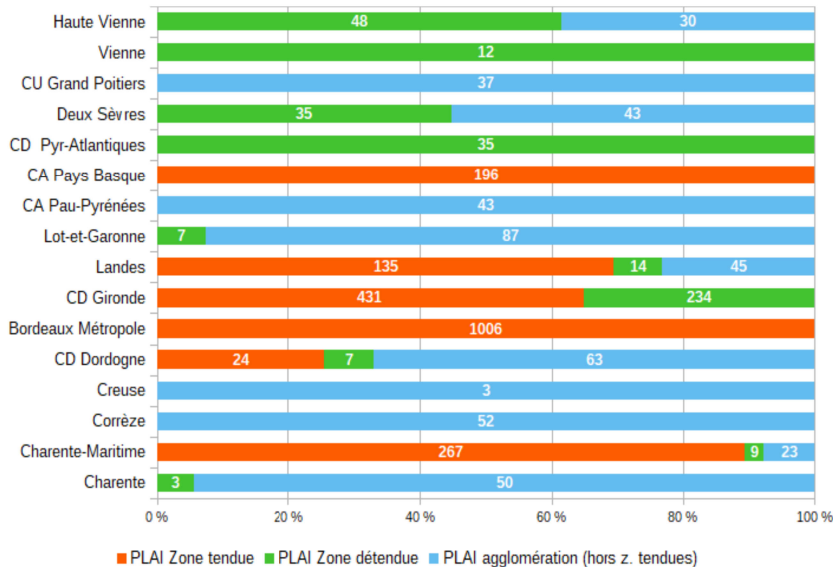
- 5 territoires de gestion regroupent leur production en zone tendue : la Charente-Maritime, les Landes, Bordeaux-Métropole, le conseil départemental de la Gironde et la communauté d'agglomération du Pays Basque,
- 70 % de logements PLAI en zone tendue
- 14 % en zone détendue

En Nouvelle-Aquitaine



■ PLAI Zone tendue ■ PLAI Zone détendue ■ PLAI agglomération (hors z. tendues)

Répartition des logements PLAI par famille de territoire et par territoire de gestion

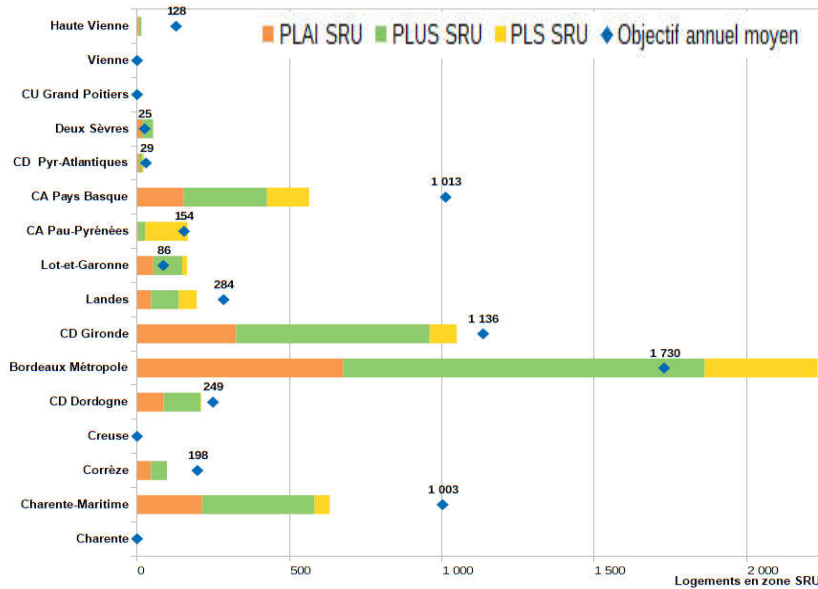


Le PLAI adapté, pour des logements très sociaux

Au total, **41 logements** produits en 2018 en Nouvelle-Aquitaine grâce au financement PLAI adapté :

- 11 logements ordinaires (3 en Corrèze, 5 sur Bordeaux Métropole et 3 dans les Landes) à destination des gens du voyage et des personnes âgées,
- 30 logements en foyer (10 en Dordogne et 20 en Haute-Vienne) correspondant à 2 pensions de famille.

Zoom sur la production dans les communes en application des obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains SRU

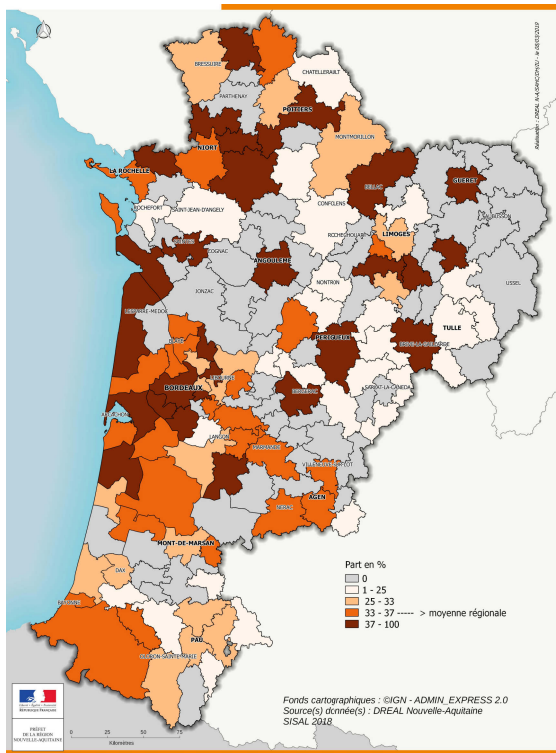


5 401 logements aidés en communes SRU en Nouvelle-Aquitaine en 2018.

- 40 % sur Bordeaux Métropole
- 20 % sur le territoire du conseil départemental de la Gironde (hors Bordeaux Métropole)
- 10 % sur la communauté d'agglomération du Pays Basque
- 10 % en Charente-Maritime.

Part des PLAI agréés dans les logements sociaux (hors PLS)

Une moyenne régionale de 37 % en 2018



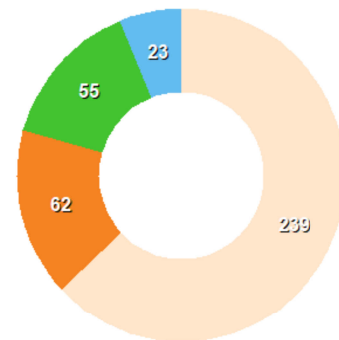
Financement de droit commun

- En zone tendue, une aide moyenne de 8 070 € par logement PLAI,
- En zone détendue, une moyenne de 5 780 € d'aide par logement PLAI,
- En agglomération (hors zone tendue), une aide moyenne de 4 500 € par logement PLAI.
- En zone détendue et en agglomération (hors zone tendue), un bonus de 2 000 € est donné aux logements PLAI en acquisition-amélioration.

La production en acquisition- amélioration des logements sociaux en 2018

385 logements produits dans le cadre de l'acquisition-amélioration :

- 140 logements produits en PLAI dont **78 logements PLAI bonifiés** en acquisition-amélioration,
- 239 logements produits en PLUS.



Logements en acquisition-amélioration Nouvelle-Aquitaine 2018

Financement de la production de logement dans le cadre de la Vente en état futur d'achèvement (VEFA)

4 324 logements produits et financés pour la VEFA en 2018 en région dont 40 % sur Bordeaux Métropole.

44 % des logements produits le sont en VEFA en Nouvelle-Aquitaine.

Une augmentation de la production de 1 072 logements par rapport à 2017.

Les logements familiaux et structures

1 233 logements financés en structures, soit 13 % de la production totale en logement locatif social.

Les démolitions de logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine en 2018

135 aides financières accordées à la démolition de logement social en Nouvelle-Aquitaine en 2018, réparties sur 4 territoires de gestion : Corrèze (32), Creuse (24), Lot-et-Garonne (49) et Deux-Sèvres (30). Soit une aide globale de 646 505 €.

Source des données : Infocentre SISAL 2018 extraction au 28 janvier 2019.

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

Directeur de publication : Alice-Anne MEDARD

Rédacteur : Alexia Trehein et Olga Cortizo
SHPTD
Département Habitat

[Page internet liée au thème](#)

Courriel : dh.sahc.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007